



ASS-Centrale

UNION NATIONALE DES AFFAIRES SOCIALES

Un CTPM du 20 octobre 2005 à rebondissements...

Le 20 octobre 2005, les organisations syndicales étaient convoquées à un Comité technique paritaire ministériel « Santé Solidarité » présidé par Xavier BERTRAND, y participait également le directeur de Cabinet de BORLOO pour nous présenter la LOLF 2006.

Nous avons l'intention de lire une déclaration et de nous retirer de la séance, car la veille, le 19 octobre, avait eu lieu un CTPM Commun présidé par le Secrétaire Général Rapoport sur les décrets de mise en place des maisons du handicap. En questions diverses nous avons demandé où en était le plan de transformation d'emploi d'agents administratifs en adjoints administratifs inscrit dans la loi de finances 2005.

C'est alors que nous avons appris avec stupeur et colère que les engagements pour l'année 2005 ne seraient pas tenus, les crédits n'étant plus disponibles, sans aucune autre explication ! ! ! !



Vive réaction des représentants CGT

Nous avons réagi vivement au cours de ce CTPMC. Car cette situation était :

-inqualifiable, car dans le même temps l'argent nécessaire avait été trouvé pour augmenter encore les rémunérations accessoires des directeurs et directeurs adjoints des services déconcentrés et les administrateurs civils à l'administration centrale.

-méprisante pour les catégories C, qui bien que représentant encore la moitié des effectifs du ministère, étaient une fois de plus les laisser pour compte dans notre administration.

Oser renier aussi grossièrement les engagements pris par DOUSTE-BLAZY, c'était afficher clairement la volonté d'accroître les inégalités entre les agents et faire comprendre aux catégories.C que l'on n'en voulait plus !

C'était aussi faire preuve de la plus insolente légèreté avec la représentation du personnel en bafouant ainsi le dialogue social et les « priorités » affichées puis abandonnées.



L'administration change son fusil d'épaule...

Mais un miracle s'est produit dans la nuit du 19 au 20 octobre !

Informations Affaires Sociales

Imprimé en nos bureaux : 50, ter rue de Malte 75011 Paris

Hebdo- Directeur: Yves ROUPSARD Abt : 200F/an- CCP 15.739.72V

Tel 01.53.36.33.00 Fax 01.53.36.33.01 Mel : syndicat-CGT-UNAS

Le Ministre nous annonce le lendemain à la fin de sa présentation budgétaire que les engagements pris seraient respectés. Un « bleu » (document budgétaire de la Loi de Finances Initiale) de Matignon venait d'être signé et curieusement daté du 18 octobre....

Le CTPM compétent du secteur Travail a confirmé plus tard par la voix de son ministre Larcher la réalisation du plan de transformation d'emploi en 2 ans, sur 2005 et 2006.



Les revendications et positions exposées par la CGT

Nous avons pris acte de ce nouvel élément.

- ✓ Toutefois, nous avons demandé que le bénéfice de la fusion échelle II et échelle III qui entre en vigueur à compter du 1^{er} octobre, soit versée dans les meilleurs délais aux agents et non en février comme nous l'a annoncé la DAGPB, car même si c'est avec effet rétroactif, dans l'attente, comment font les agents pour vivre avec des salaires en dessous du SMIC ?
- ✓ Nous avons également demandé que soit revu le statut particulier des adjoints administratifs, car les reclassements dans les échelles III et IV découlant de cette fusion et la suppression des 11^{ème} échelon, aboutissent à ce que des collègues qui étaient au 9^{ème} échelon se retrouvent au 8^{ème}, alors que les conditions de promotion pour le passage en AAP1 c'est d'avoir 2 ans d'ancienneté dans le 9^{ème} échelon.
- ✓ Nous avons également dénoncé les décisions aveugles des gouvernements consistant à réduire massivement les effectifs de la fonction publique sans qu'il soit tenu compte des besoins des services pour mettre en œuvre les politiques. Cela aboutit à un développement incessant de la précarité dans les services. Précaires dont les contrats sont renouvelés de trois mois en trois mois sur une période de dix mois maximum. Pour certains, cette galère dure depuis 5ans et on connaît les effets néfastes qu'une telle situation a sur la vie personnelle de ces agents. Le plan de résorption dit « SAPIN » se termine. Rien d'autre n'est envisagé à ce jour. Nous avons donc demandé l'ouverture immédiate de négociations sur ce dossier. Le ministre BERTRAND s'est engagé à mettre en place un groupe de travail.
- ✓ Nous avons directement interpellé le secrétaire de cabinet de Monsieur BORLOO sur la réponse que nous attendons toujours au sujet de la situation précaire de certaines catégories d'agents de l'administration centrale. On nous a promis une réponse.

Plus que jamais, dans le contexte d'attaques incessantes que connaît actuellement la fonction publique, la CGT reste mobilisée pour défendre les services, les statuts et exiger une refonte de la grille de rémunération en commençant par la catégorie C !!!

Je rejoins la CGT:

Nom :

Prénom :

Grade :

Adresse :

A remettre à un militant de la CGT ou à adresser à :

UNAS-CGT, 50, ter rue de Malte 75011 Paris